a coupé de couteau ; l'un a été mortellement blessé.

— A Fils d'Ohrom, un jeune homme a tué d'un coup de fusil une jeune fille qu'il courtisait, et s'est noyé.

— Le Cour d'appel vient de confirmer le jugement du tribunal de Joigny qui avait prononcé le divorce en profit de Mme Franco, femme de l'ancien sous-préfet de Joigny.

— A Guéret, un chasseur a tué, en jouant, une jeune fille, d'un coup de balle.

— A Preuilly, près de Tours, les chevaux d'une voiture d'ambulance ont rattrapé à bâtons contre des cavaliers qui tuent un homme et blessent.

— Des malfaiteurs se sont introduits dans le Musée de Chalet ; ils ont dérobé 5.000 francs de velours et commis des dégâts matériels.

— A Maulévon, dans une ruche à plus de 20 personnes, il y a eu un tué et de nombreux blessés.

— La Cour d'assises de l'Hérault a jugé au flagrant délit un d'un coup de soulaue un de ses compatriotes qu'il accusait de lui avoir volé un jeu de cartes ; huit ans de travaux forcés.

ÉTRANGER

— A Naples, l'assassin du professeur Rossi a été arrêté.

— La Papauté a reçu plusieurs lettres menaçantes. La garde pontificale a été doublée.

L'indemnité due à la Chine à titre de dommages causés par le dernier grand feu, sera payée sous forme d'une session de mines d'or de l'Amour occupées par les Russes.

SPORT HIPPIQUE

Courses à Auteuil. — 23 Novembre

PROGNOSTICS

Prix des Moulineaux. — Capitoul et Intermède.
Prix Calabria. — François et Krüger.
Prix Virginie. — Grosse-Mère et Blidon.
Prix Patriarche. — Cal-Le-Sa et Algue.
Prix Angers. — Ouf et Forêt.
Prix Lady-Killer. — Upsal et Anley.

Courses à Vincennes. — 21 novembre

RÉSULTATS

Prix Rogel. — 1. Dampierre, 6 M. O. Geisler J. Boudet). — 2. Daube (Lebeyle). — 3. Diamant (Tirel).
Prix Salomon. — 1. Déesse, 6 M. Desgrez (Ed. James). — 2. Deine (Bovis). — 3. Demi-Lune (Jeudet).
Prix du Revolr. — 1. Dyssmo, 6 M. Ph. du Rosier (Verzeele). — 2. Régrana (A. Lemoine). — 3. Diamant (Demarsenne).
Prix de la Seine. — 1. Dentelet, 4 M. E. Lepître (Denieray). — 2. Drago (Jubellet). — 3. Dive (G. James).
Prix de l'Hoer. — 1. Belladdeuse, 6 M. L. Dentemple (Libert). — 2. Barsaine (Boudeau). — 3. Circonsée (M. F. Lelionet).
Prix de Clôture. — 1. Baltus, 6 M. E. Faulon (Ed. James). — 2. Badypsis (M. L. Forcinal). — 3. Cairos (Berserd).

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 21 novembre.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1868 2 0/0, (titres provisoires) ex-intérêts 1.000 fr. 92,18 1/2 — Bruxelles 1868 3 1/2 0/0 e coupons, 107,87 1/2 — Bruxelles-Maritimes 1897 2 0/0 e primes 89... /.

Obligations. — Anvers 1887 3 1/2 0/0 107,50 ./. — Anvers 1903 3 0/0 91,50 ./.

Charbonnages. — Aederlaer 1100... — Bernissart 605... — Bois-d'Avroy 1160... — Bonnegrée-Central 750... — Charbonnage Belges 797,50 — Chevalières 1950... — Courcelles-Nord 2190... — Concorde 2397,50 — Couchant du Fléu 410... — Espérance et Bonne-Fortune 1004... — Goffre 2655... — Grand-Bouillon 1271,50 — Grande Machine à Feu de Dour 9210... — Herlaz 5790... — Houillères Unies du Bassin de Charleroi 410,75 — Marchienne 856... — Marimont 2800... — Noel-Sart-Culpart et Gilly 2800... — Nord Charleroi (ex. 9 rép. fr. 250) 1100... — Réunis de Charleroi 2262,50 — Secré-Medams 3875... — Trieu-Kaisin 9070,50

Aciéries. — Baume (Forges et Laminoirs de 127,75 — Merelinelle et Couillet 405,25 — Sambre et Moselle (action privilégiée) 825 — Sambre et Moselle (action ordinaire) 220,50 — Serrebruck (Forges de) 1075...

Industries diverses. — Produits Chimiques de Droogbroodt 1125,50 — Soieries Artificielles de la Histection privilégiée 1/10e) 251,50 — Soie Artificielle de Tubize (action ordinaire 1/10e) 224... Zinc. — Asturiene des Mines 7125...

ROUBAIX

Une grève de bâcleurs. — Mercredi matin, trente bâcleurs de la Sieture Motte frères et Jules Persiau, rue des Longues-Haies, se sont mis en grève, réclamant le rétablissement d'un de leurs camarades congédié.

Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole rue Turgot. — L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole rue Turgot vient de reconvoquer commission et son bureau pour l'année 1906-1907. Le bureau est ainsi composé : M. Henri Lecomte, président ; MM. Mathieu Louis et Joseph Jansseau, vice-présidents ; MM. Gobiot Arthur et Roger Louis, secrétaires ; MM. Mesquet Emile et Ed. Gobert, trésoriers ; MM. Chaidoil César, Carlier Hector, Carlier Arthur, Gérôme Charles, Spaël Jérôme, Hermon Charles, Caretta Albert, Colin Désiré, Bury Edmond, Brunle Emile, Delaqey, Flemencourt Adolphe, Veldemans Charles, commissaires.

La nouvelle commission s'est mise immédiatement à l'œuvre. Elle a décidé l'organisation d'un concours pour le 15 décembre prochain. A le suite de le réunion, elle s'est rendue chez M. Gérôme, l'ancien président, afin de lui exprimer, en nom de l'Association, sa reconnaissance pour les services rendus à la Société et à la cause de l'enseignement laïque. M. Henri Lecomte, dans un discours, que la manque d'espace ne nous permet pas d'insérer, a dit à M. Gérôme que les anciens élèves de la rue Turgot n'oublieraient jamais le dévouement qu'il a constamment apporté à l'Association pendant les quatorze années qu'il l'a dirigée.

Il a ajouté que la nouvelle commission continuerait à s'inspirer des conseils pour lui assurer la prospérité de ses premières années. Il l'a enfin prié de vouloir bien accepter, en nom de société, le souvenir qu'il était chargé de lui remettre.

M. Gérôme, très ému, a remercié M. Lecomte de ce témoignage de reconnaissance et l'a assuré qu'il continuerait comme par le passé à apporter son concours à cette Association qui lui était d'autant plus chère qu'il l'avait vu naître et grandir. Il a rappelé toutes les œuvres qui s'étaient formées sous son patronage : Bibliothèque, gymnase, mutualité, jeux scolaires, secours aux enfants de l'école, récompenses aux meilleurs élèves.

Il a terminé en disant qu'il était heureux de remettre entre les mains de M. Lecomte, dont il connaissait le caractère sympathique et l'énergie, la direction de l'Association des Anciens Elèves de l'école de la rue Turgot.

Enfant blessée. — Mercredi matin, la jeune Beauvine Valentine, âgée de neuf ans, demeurant rue Rollin prolongée, 9, s'est fait une profonde blessure au médius droit en voulant remonter un morceau de verre qui se trouvait sur la chaussée. La fillette a été admise à l'Hôtel-Dieu.

En tombant dans la rue. — Dimanche soir, vers dix heures du soir, en rentrant dans son domicile, César Caby, âgé de 40 ans, mouleur, demeurant rue de l'Alma, cour Thomas, 11, est tombé et malheureusement qu'il s'est fait une grave contusion à l'épaule droite.

— M. Benoît Vandemonde, âgé de 74 ans, tisserand, demeurant rue de France, cour Chevalier, 3, s'est fait une contusion thoracique en tombant sur le chemin.

Les deux blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

Agression sur un tramway. — Trois individus étaient montés sur le remorqué d'un tramway allant de Wattrelos à Roubaix lorsque tout à coup, ils se jetèrent sur le receveur qu'ils Matérent de dévaliser ; les gens de la plupart attirèrent des agents qui firent fuir les bandits qu'on n'a pu retrouver.

Aimable mari. — Ne pouvant plus vivre avec son mari, Brunel Julien, 22 ans, tonnelier, demeurant Tourcoing, rue de la Marlière, 46 Tourcoing, Marie Notes, 22 ans, vint, il y a cept mois demeurer avec ce tanta, rue Courbet, mesione Delétis, à Roubaix. Brunel qui, depuis cette époque recherchait sa femme, retrouva ce trace mercredi matin et vers cinq heures du matin, il se présente chez elle.

Une vive querelle éclate entre les deux époux, et Brunel, prenant un vieux couteau qui se trouvait sur la table, en porte un coup à sa femme, lui faisant un bras droit une lésignifiante blessure.

Conduit au poste de police du 3e arrondissement, Brunel a été l'objet d'un procès-verbal pour coups et blessures.

Concerts publics d'hiver. — Association symphonique, 16 décembre — Union des Travailleurs, 17 décembre — Concille Roubaisienne, 24 décembre — Mélomanes Roubaisiens, 14 janvier 1907 ; Union des Travailleurs, 21 janvier — Concille Roubaisienne, 28 janvier — Association Symphonique, 4 février — Mélomanes Roubaisiens, 11 février — Union des Travailleurs, 18 février — Concille Roubaisienne, 25 février — Mélomanes Roubaisiens, 3 mars — Union des Travailleurs, 18 mars — Concille Roubaisienne, 25 mars.

L'association symphonique exécutera à l'Hippodrome, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir. Les autres concerts donnés par les sociétés chorales auront lieu de 8 h. à 9 h. 1/2, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Un accompagnateur désigné par l'administration municipale se tiendra aux dates ci-contre fixées, de 7 h. à 7 h. 1/2 du soir, à la disposition des solistes, chanteurs et instrumentistes présentés par les sociétés chorales.

Les portes de la dite salle seront ouvertes au public à 8 heures moins 5 minutes et fermées pendant les exécutions.

Les présidents tirent parvenir leur programme à le Mairie, au moins trois jours avant leur tour d'exécution.

Toute société empêchée devra en informer l'administration municipale et pourvoir à son remplacement.

BELLENGUEZ Bd Liberté, 81, Lille. Complet s'm., 45fr. Pardess. s'm., 35fr. n.-3.50

Union Commerciale. — Les diverses corporations intéressées aux entreprises des pompes funèbres, réunies dans le local de l'U. C. ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les diverses corporations intéressées aux entreprises des pompes funèbres, réunies dans le local de l'U. C. pour examiner la question du monopole à ses différents points de vue, émettent le vœu que toute forme de monopole soit décrétée de Roubaix et quelle *étatis* qu'on doit donc satisfaction à tout le monde soit maintenu intégralement, et décide le comité de pétition d'une commission pour étudier les moyens de défense ».

A vendre pour vos fournures sans avoir vu celles des Galeries Lilloises. Tous les avantages : grand choix ; bon marché ; qualité. n.-36670

Vaccinations et revaccinations gratuites. — Ancienne école de musique, Place Notre-Dame et rue des Ligues, n° 17. La de séance de vaccination gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi, 22 novembre, de 4 heures à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées ou cours de séance précédentes, sont invitées à n'y présenter pour le vérification des résultats de l'opération vaccinale.

Salle Dominique, rue de l'Alouette, 60, Roubaix. — Dimanche 23 Novembre 1906. *Fête de Sainte Catherine* : **GRAND BAL DE NUIT.** — Cadeaux offerts aux dames. 25n.

Accidents de travail. — Chez M. D. Wibaux-Florin, fabricant, rue Cavelier, 30, Marie Vardonck, âgée de 56 ans, tisserande, demeurant rue des Sept-Peuts, cour Masure, 19, s'est fait une contusion au flanc droit. Quinze jours de repos.

— M. Joseph Degand, âgé de 28 ans, demeurant rue de Napias, cour Huysselinck, 2, emballeur, chez M. Pierre Mégrine, commissionnaire, rue de l'Ouest, 5, s'est fait des échauffures aux deux dorso-lombaires en voulant retenir une balle. Douze jours de repos.

— A la Lainière, succursale des Foyers Automatiques, rue Sévigné, M. Jules Vanhoutelist, ajusteur, demeurant rue du Fontenoy dt, s'est fait des déchirures musculaires de la région lombaire droite. Douze jours de repos.

— M. Pierre Béhiels, âgé de 28 ans, demeurant rue des Villas-22, à Tourcoing, ouvrier chez MM. Vanvoorhoof et Delrance, fabricants de pompes, rue de Mouvaux 83, a été blessé aux jambes par suite de la chute d'un lot de tôle. 15 jours de repos.

— A la Maison MM. Valentin Roussel et fils, filateurs rue de la Paix, M. J. B. Danest, âgé de 17 ans, bobineur, demeurant rue de la Paix, cour Lalleu, 26, a accidentellement fait son pied au majeur droit. 10 jours de repos.

Salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, Roubaix. — *Jeudi 22 Novembre* : Matinée à 2 heures 1/2 ; Soirée à 8 heures 1/2. 2250

Grand-Théâtre Hippodrome. — La représentation du *Roman d'un jeune homme pauvre*, par l'excellente tournée Vest reste irrévocablement fixée à dimanche prochain, 25 courant, au matin. On sait que la pièce sera donnée avec le concours de Mlle Théol Borgos, la jeune comédienne du Vaudeville, tant applaudie à Roubaix dans la *Dame aux Camélias*.

M. Vest jouera le rôle de Mozimo ; c'est en très gros succès assuré.

Théâtre des variétés. — (rue Lacroix).— Nous rappelons que jusqu'aujourd'hui jeudi la *Cinématographie Variétés* donnera deux grandes représentations : 20 matinée à 4 heures, 30 soirée à 8 heures. Le programme sera complétement renouvelé et comportera 2000 mètres de vues absolument neuves et inédites à Roubaix. Prix des places : 1 fr., 0,50, 0,30. Les salutaires pauvres demi-place aux fauteuils et aux parquets.

Tournée Borel. — C'est le dimanche 25 novembre prochain que cette dernière sort au Théâtre Pantecy, l'extraordinaire représentation de la tournée : *Les Folies Bruxelloises*, opérette-bouffe en 5 actes, d'Hervé ; *Grande de La Tour de Nesle à Pont-à-Mousson*, parodie vaudevillesque en 5 actes, de Coquiard et Gabrella, avec une interprétation de première ordre, en tête Mlle de Morlaes, des Folies-Dramatiques, étonnante dans ses multiples changements ; et les incomparables bouffons MM. Lestelier et Barbary, des Bouffes. Le ballet sera sans doute très jolie pour voir un spectacle colossal et amusant avec une salle pleine des rires et des bravos nouvelles.

Théâtre Libre. — C'est ce soir jeudi, 22 novembre, à 8 h. 1/4, qu'aura lieu au Théâtre Pantecy, une représentation unique avec le concours de tous les artistes et les décors du théâtre réalisée de Paris.

Etat-Civil

Naissances. — Louise Descamperiot, rue Pauvrée. 6 — Elvire Mateord, rue Hoche, 42 — Lucienne Noels, rue Gambiez, 6 — Wateoul, rue Alice Vandenplassche, rue de Flandre, 8 — Raymond Palanchier, rue de Metz, mesione Delaisey, 1.

Mariage. — Entre : Alphonse Parent, tisserand, rue Lebocitaine, 8, Dujardin, 3 et Julia Spriet, doubleuse, rue de Lannoy, 6. Borgies, 16.

Décès — Emmanuel Tremesaigues, 2 mois, de Wagram, 6, Marcoilla, 4 — Stéphanie Locat, 50 ans, ménagère, rue Philippe-le-Bon, 7 — Dionisi Vissna, 61 ans, rentière, rue de l'Epeule, concierge de l'Abreuvoir, mai-ons Vandaele — Hélène Merckx, 17 ans, couturière, rue de Saint-Amand, 81 — Léonie Vanlerberghe, 14 ans, rue Vieille, 57 — Jules Coussart, 25 ans, sellier, rue de la Paix, 76 — Lucienne De Coninck, 9 mois, rue de la Barbe d'Or, 3 — Delphine Matthys, 61 ans, ménagère, rue de Blanchemaille — Raymond Delporte, 3 jours, rue de Blanchemaille.

TOURCOING

La Fraude. — Les préposés des douanes Plaga et Dembrège, de le brigade mobile de Tourcoing, ont arrêté en lieu dit le Moulin Vert, le nommé Louis Farineux, 18 ans, porteur de 16 kilos de café vert. Farineux est conduit au Commissariat de police, qu'il, croit-on, s'est avoué de le maison où il avait été placé. Le jeune contrebandier a été remis à le gendarmerie après rédaction de procès-verbal.

Mandat d'arrêt. — L'agent de sûreté Schittecatte a arrêté hier, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Vérin, juge d'instruction près le Parquet de Lille, le nommé Lucien Woodot, 16 ans, demeurant rue de l'Epine, cour Vandemme, à Tourcoing, prévenu de vol de laine commis sur une voiture à Mouvaux, en préjudice de M. Six, industriel, rue de la Châtaie, à Tourcoing, qui possède agencement au établissement à Mouscron.

Brasserie Coopérative du Tilleul

28, rue du Tilleul, TOURCOING

La Brasserie Coopérative du Tilleul, ancienne Brasserie Reynaert-Herbeux, est à peine constituée que déjà les demandes d'inscription affluent de toutes parts.

Obéissant libres et particulière soucieux de leurs intérêts tiennent à faire partie de cette société, parce qu'ils savent que le sous-nominal coopérative à elle seule permet de prévoir de beaux bénéfices.

Ils sont de plus assurés d'y trouver une bière irréprochable par la pureté absolue de sa fabrication.

Le portant d'une action de 25 francs prêt 100 de tous les avantages et bénéfices accordés à tout sociétaire.

Dans cette Coopérative, tout actionnaire n'a droit qu'à une seule voix, quel que soit le nombre de titres qu'il possède ; il n'y a donc aucun privilège.

Renseignements et inscription au siège social, 28, rue de Tilleul, à Tourcoing.

22—5249

Caisse d'épargne. — Dans ses séances des 12 et 19 novembre, la caisse d'épargne de Tourcoing a reçu 1.000 versements, pour 4.808 fr. de 812 déposants dont 43 nouveaux.

La caisse a remboursé 4.867 fr. 04 à 112 déposants, dont 27 ont été soldés.

A LUX VOIR, pour vos Pardessus et vos Complets, aux *Magasins Belges*, rue de Lille, 29, Tourcoing. n.c.2160

Accidents de travail. — Mme Clémence Vanmaltes, 20 ans, soigneuse de propreté à la filature de M. Henri Heuffely, rue du Tilleul, a été le siège d'une entorse du pied droit en nettoyant les peignes de son métier. Contusions. Docteur Delmoulenc. Dix jours.

— M. Henri Vandamme, 22 ans, ouvrier de bottier chez MM. Duvillier frères, filature de coton, a été blessé au pied droit par la chute d'un meubin. Docteur Debecky. Dix jours.

— M. Albert Tiberc, 20 ans, ouvrier chez M. Bigotte, a contracté une piqûre aux doigts transversale à la racine du nez et contusion du bras droit par la chute d'un morceau de bois au travail et des travaux de démontage sur les chenilles de l'Exposition. Docteur Dégrenge, dix jours.

Etat-Civil

Naissances. — Delplanque Raymonde, rue du Pélerinage, 197 — Vaganson Lucie et Gabriel Emile, rue Nationale, 122 — Levaqin Marie, rue des Corbeaux, 335 — Delbergbs Louis, rue du Général-Lahorpe, 27.

Mariages. — Entre : Somberti Henri, mécanicien et Hoeling Anise, ménagère — Poiret Henri, chercheur et Bouchaudon Marie, à Croix.

Décès. — Desrousels Marie, 58 ans, rue Nationale, 122 — Sebarrant Gérard, 1 an, rue des Poutraies, 100 — Crœs Jetses, 5 ans, rue Fin-de-la-Guerre — Desbonnet J.-B., 16 jours, rue du Vieux-Chemin, 107 — Allard Adélina, 71 ans, rue d'Hervé, 3.

LILLE

Club Orphéonique Fivais. — Cette vaillante société donnait dimanche soir 3e concert qui a été un grand succès. Malgré le mauvais temps, une foule sympathique s'était rendue à l'Alcazar et n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes. Chœurs d'abord Mlle Zoé Hoibé, cantatrice, et M. Audrieu, baryton, exaquels le public a fait une ovation après le duo des Dragons de Villars. Puis les comiques Réaidé et Saint-Obar qui ont été excellents, comme toujours. Les Trompettes de Mons ont fait un tout, et les Chœurs d'Or ai le Club Orphéonique Fivaisont donné des exécutions absolument artistiques. Enfin la section dramatique a joué avec succès un vaudeville des plus goûtés du public, et fort bien du reste. Succès très grand dans le tout, au grand plaisir de la jeunesse.

Journaux et programmes au Théâtre. — Par arrêté municipal : « Il est défendu aux marchands de programmes ou de journaux de stationner dans le parvis du Théâtre. Les vendeurs autorisés pénétrer dans la salle ne peuvent annoncer que le titre de leur journal, avec discrétion et de façon à ne pas gêner les spectateurs. Assisté que le concours du Tentr'acte ; rentrant, ils doivent quitter immédiatement la salle. » Au cas d'infraction, indépendamment des poursuites judiciaires auxquelles ils seront exposés, les contrevenants se verront interdire l'entrée de la salle de spectacle.

Les Rosati de Flandre. — M. Alfred Dumont, maire de Dunkerque, donnera une conférence dans le salle de la Société fédérale, le jeudi 29 novembre, à huit heures et demie du soir, sur *Dunkerque au XVIIe siècle*. Cette conférence sera accompagnée de projections.

Trouvaille. — Un de nos lecteurs, M. D..., rue de Vieux-Faubourg, 81, a trouvé le 21 novembre, place de Béthune, un portemonnaie contenant 21 fr. 05 et deux billets de tramway. Déposé a été fait de cette trouvaille au commissariat central.

Mystérieuse affaire de captation d'héritage. — En vertu à une commission rogatoire de M. Vérin, juge d'instruction, qui a le charge d'instruire l'affaire de la captation d'héritage, M. Pariset, chef de la sûreté, a entendu hier dans son bureau une vingtaine de témoins, parents ou amis de Mme veuve Libbe et des agent Langha.

C'est ainsi que MM. Talon, employés à la mairie, MM. Téteri, Longvet, Clotaire et un certain nombre de parents des époux Tenghe, ont successivement défilé dans le cabinet du magistrat.

M. Pariset a tenté de connaître exactement les revenus de la vieille rentière, alors que le somme que celle-ci emporta chez les époux Tenghe.

Il a également essayé de savoir quelles étaient les relations qui existaient à la mort de Mme Libbe, ainsi qu'en partage de ses biens.

Malgré ces longs interrogatoires, le magistrat n'a pu éclaircir sa point intéressant, soit que les témoins aient gardé le secret des renseignements précis, soit que les autres aient conservé un mutisme absolu.

Contrairement au bruit répandu, il n'a pas été opéré d'arrestation. Peut-être, M. Vérin, après examen de dossier, déjà volumineux, se chargera-t-il de ce soin.

Rivalité d'écuillers. — Sous ce titre, nous avons relaté dans notre numéro de jeudi dernier le rixe qui survint square Ricartentre Mme Cherbeuck, 13 ans, de Lille, et Louis Vandercken 12 ans, et Charles Boutemont, 13 ans, en cours de laquelle le premier est l'œil crevé.

M. Hrement, juge d'instruction, chargé d'instruire cette affaire, a entendu hier le victime et l'auteur de le blessure. Cette confrontation a permis au magistrat de constater dans quelles conditions exactement le rixe s'était produite. C'est ainsi qu'il a pu apprendre que la querelle avait pris naissance dans le cour de l'école où le jeune Vandercken avait pris contre Boutemont le défense d'un de ses camarades.

La lutte-cesse à le rentrée de le classe, mais elle reprit de plus belle à le sortie et Vandercken, provoqué par Boutemont, tombe à terre rencontre sur son adversaire et par un mouvement lui lance involontairement dans l'œil le porte-plume qu'il portait à l'oreille.

A le suite de cet interrogatoire, Vandercken a été remis en liberté.

Les reconnaissances de Mont-du-Piété. — Les nommées Louis Léonard et Marie Carpentier, ouvreur du vol que nous avons signalé lundi, ont été interrogées par M. Vérin, juge d'instruction. Les reconnaissant les faits qui leur sont reprochés. Marie Carpentier prétend avoir brûlé toutes les reconnaissances volées, sauf deux qu'elle a revendues pour trois francs.

Elle accuse sa mère, avec qui elle a refusé de partager cette somme, de l'avoir dénoncée.

Vols à la gare Saint-Sauveur. — Les nommés Deconinck Victor et Dewer Adolphe, ont été arrêtés pour vol, l'un de trois kilos de hericots, l'autre de un kilo et demi de maïs, à la gare St-Sauveur.

Anciens Elèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers. — Samedi soir, les logéniaeur anciens élèves des Ecoles nationales des Arts et Métiers, réunis dans une des salles du Café Belle-Vue, autour d'un pucelé organisé par souscription, ont fêté le nomination de M. Corre, directeur de l'école de Lille, au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Six jeunes élèves de l'école, invités par eux, assistaient à cette réunion, affirmant ainsi l'opinion étroite qui existe entre ancienne et nouveaux élèves.

MM. Cardon, ingénieur à l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur ; Edmond Sée, ingénieur-constructeur ; Millet, ingénieur à l'Ecole des Arts et Métiers, ont successivement prononcé des discours et ont été remerciés par M. Corre pour les paroles aimables qu'ils avaient prononcées à son adresse.

Ces différents discours ont été fréquemment interrompus par de chaleureux applaudissements et, après un vivat hilaire chanté par toute l'assemblée, le réunion n'est close que par une courte allocution de M. Hérouard, président honoraire du groupe.

Le Caveau Lillois. — Le première soirée organisée par le société littéraire patriotique « Le Caveau Lillois », a été un gros succès. Le salle de le Table Ronde fut malheureusement trop exiguë pour contenir toutes les personnes qui étaient venues pour applaudir chanteurs et chanteuses qui ont eu à surmonter toute de place.

Les romances de M. G. Haf, les pasquilles de M. Verrach, les chansonnettes de M. Tonche, et principalement le duo de M. Dévoir avec Mme Vergé, obtinrent un grand succès. De même pour les trèves Hym, dactiaire. Des applaudissements chaleureux furent également prodigués à le chanson du Vieux Lillois « Les Tous Petits » aux interprètes des bienvenues comédies : « Les Etrennes de François », de Ian Grimonprez, et « Le Mariage de la concierge », d'M Fournier. Le succès de cette soirée fut si grand que le « Caveau » va en préparer immédiatement son seconde.

Un scandale militaire. — Il y a environ trois ans, M. X..., sous intendant militaire à Lille, découvrait en cours d'une minutieuse inspection dans les magasins d'approvisionnement du 1er corps d'armée, d'importante manquement dans le quantité des quantières communes présentées et portées en registre des entrées. Une rapide enquête permit d'établir que de graves malversations avaient été commises par des officiers, dont un supérieur, chargés de traiter avec des fournisseurs de l'armée.

Des marchandises non livrées avaient été portées en compte et inscrites comme entrées dans les magasins.

Une enquête plus approfondie laissa même entrevoir la culpabilité et la complicité de plusieurs sous-officiers.

L'officier supérieur appelé à s'expliquer commettait des irrégularités, tenta de se disculper et de couvrir ses subordonnés.

Il y réussit à demi, puisque son complice, le capitaine A... se fut l'objet d'une mesure disciplinaire consistant en une simple demande en mutation. Le capitaine A... quitte donc Lille et fut affecté à un régiment de Tout.

Quant à l'officier supérieur, déjà âgé, il fut placé d'office en disponibilité.

De hautes influences empêchèrent qu'à l'époque fussent livrés au grand jour les détails de cette scandaleuse affaire, et l'on tenta même d'en étouffer l'éclat.

Discrètement les autorités militaires du 1er corps d'armée, le directeur du Contrôle et le Conseil de guerre continuèrent l'enquête commencée par M. l'intendant. De nombreux officiers et sous-officiers furent entendus et, du plus ce plus s'affirme le culpabilité des officiers incriminés.

C'est ainsi que l'autorité militaire décide récemment l'arrestation de capitaine A. qui, chargé de garnison et envoyé à Toul, se croyait sans doute tranquille pour la suite de sa carrière militaire, car ses antécédents à Lille.

L'affaire en est là et l'enquête continue. Tels sont du moins les renseignements que nous a fournis, sur cette affaire scandaleuse, une personne très autorisée et très versée dans les choses militaires.

Les vols en tramway. — Hier matin, M. Vérin, juge d'instruction, chargé d'enquêter sur les nombreux vols commis par la bande Bellerge-Gendroy, a entendu dans son cabinet cinq personnes dont les bicyclettes ont été enlevées. M. Lemaire, de Tourcoing, a pu reprendre à le convocation.

Les bécanes avaient été si bien marquées qu'on a pu mettre les témoins à le reconnaître le chaque parent volée qui sont actuellement déposées au greffe du Palais de Justice.

Elections consulaires. — Il est procédé le mercredi 12 décembre, de dix heures du matin à quatre heures du soir, à l'élection de sept membres de la Chambre de Commerce de Lille. Les électeurs sont les Mlle à le matin, seule les prud'hommes.

AUTOUR DE LILLE

WASQUEHAL. — *Phalanmonde de la Planche-au-lin.* — Le commission, dans sa réunion d'hier, décidé de fêter Sainte-Cécile, le dimanche, 8 décembre ; à cette occasion, elle se tient entendre et exécuter les morceaux suivants :

1° Salut social, pas redoublé, A. Carteron — 2° Messe et Chimère, Meister — 3° Chanson de Printemps, Mendelssohn — 4. Le Piston, pas redoublé, X.

Le même jour à 3 heures aura lieu le banquet.

MARCQ-EN BAROEUL. — *Adjudications.* — Ce jour, à deux heures après-midi, il a été procédé à l'adjudication des travaux de pavage et construction des trottoirs. Le pavage des rues Traversière, des Ecoles et Carnot, étant le devis évalué à 14.605 fr. 90, a été adjugé à M. Hazet Vandekerkove, à Roubaix, moyennant un rabais de six pour cent. Le construction des trottoirs rue de la Gare et rue Nationale, dont le devis s'élève à 6.215 fr., a été adjugé à M. Deverny et Tibergnien, entrepreneurs à Roubaix, au rabais de 15 fr. 25 0/0.

ASCQ. — M. Alexandre Morois, de Tresalin, qui se trouvait, mardi, dans le train arrivant en gare d'Ascq, à 7 heures du soir, voulut descendre avant l'arrêt complet ; il tomba et se tua sur le coup. L'identité du malheureux a pu être établie par une carte d'ouvrier.

HAUBOURDIN. — Il y a quelques semaines, le femme L..., tente de tuer son mari, en tirant sur lui deux coups de revolver, projetant son immonde L... échappa à le mort grâce à l'inexpérience de sa femme qui avait chargé son arme avec des cartouches à blanc. La femme L... sera poursuivie devant le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience du 29 novembre, sous l'inculpation de violences légères.

TEMPLEMARS. — Un sieur Xavier Bass, 45 ans, en service de M. Pierre Degroots, Dreiu, actuellement installé sur le place de Templemars, a eu l'event-bras droit démis et lorsement endommagé à le suite de l'explosion d'un appareil à acétylène.

LAMBERSART. — Une de ces dernières nuits, Mme François, cultivatrice, dormait profondément, quand elle fut réveillée par les appels de son domestique, Alphonse Declercq, 24 ans, originaire de Beaucampe, qui, complétement ivre, voulait réintégrer sa chambre. Mme François se leva ensuite et ouvrit la porte. Le garçon de ferme était à peine entré dans le maison, qu'il se jetait sur sa patronne et tentait d'abuser d'elle. Declercq a été arrêté et conduit à le maison d'arrêt. Il a fait des aveux complets.

ARMENTIERES. — *La Rosée aphteuse.* — Plusieurs cas de fièvre aphteuse ayant été constatés à l'abattoir depuis quelques temps, un arrêté municipal prescrit l'abatage immédiat des animaux atteints à l'abattoir de Lille et prévoit les dispositions et le permettrie le désinfection des locaux.

Ecole Nationale de musique. — M. Ch. Verdier, élève du cours de hautes à l'école Nationale de musique à l'Armentiéroise, a été admis au Conservatoire de Paris. Nos félicitations et l'heureux candidat et à son professeur, M. Boidin.

— Nous rappelons à ceux concitoyens que c'est samedi prochain 24 novembre qu'aura lieu au théâtre de l'Union, à Houplines (place de la République), le représentation de le *Sonnette*, pièce en 3 actes de M. Arthur Bernède, interprétée chez Mme B. Coquebert. Elle a organisé pour le dimanche, 23 décembre, celle des filles de la Maîtise, un grand concert et soirée dansante.

LOOS. — Dimanche avait lieu une pièce organisée par l'Union ouvrière ioosiaise. Quel bon ! Conquête spectateurs en pleine trouvaient dans la salle pour assister à une tragédie intitulée *Le gendarme est sans pitié*. C'est là que le grand talent des artistes doit un peu à l'assistance, et l'on ne peut que regretter que le représentation ait lieu de n'être lait aussi avec le rouleur a, malheureusement, ôtée les artistes.

CARNIN. — L'Orphéon des Bons Enfants a fêté ses 16 décembre, à 3 heures du soir, son 3e Concert. Malgré le temps, le salle était pleine. Bérin II a bien voulu accepter l'invitation qu'il lui a été faite.

LA BASSEE. — Le Conseil municipal, dans sa séance de ce soir, a voté une nouvelle augmentation d'octroi de 20 francs à l'hectolitre d'alcool. Ce sont encore les petits qui paieront. Il est vrai que le plupart peuvent en faire leur bien ; mais, en ce temps de crise, il est à le municipalité républicaine d'autoriser, qui faisant économise ; le municipalité actuelle, qui est dans le bloque, qui tour à tour prente beaucoup et donne peu (portion cette dernière aux pauvres pôtes). Cependant l'outlieta qu'à l'approche des élections, le cotisse soire marche passablement et que le conseiller municipal Lagrange a tour à tour, mais cela ne dure pas toujours.

De leur côté, les adversaires plus que toute autres, auraient gré je l'espère à M. le maire et le Conseil, de ne pas augmenter le prix du vin, et jouter aux autres déjà si lourdes, mais à leur place, puisque M. le Maire a besoin d'argent, je lui donnerai le conseil suivant : Supprimer les abonnements des bouisseurs, M. le Maire, ce qui serait de toute justice, car vous savez que les abonnement lèse beaucoup les intérêts de la Ville, et vous lèse vous-même, M. le Maire, et l'oubliais que M. le Maire est brasseur, et pourquoi il ne le lace pas, car M. le Maire a une Publicité d'attacher ses chiens avec des saucisses. — *Un docteur bassée.*

Sports et Jeux

CHIENS RATIERS

A Denain. — Résultats du concours de chiens ratiers qui avait lieu le 11 courant, à le Cité du côté Doulé boulevard de la République. — Concours scolo : 2 rats à détruire, les prix, Sallon M. Cauty, de Douai, 1er ; Dupuis, de Douai, 2e ; Pitt, Commune de Douai, 3e.

Concours de chiens primés : 3 rats à détruire, les prix, Garçon, à M. Dond, de Douai, 4 a. 1/2 ; Pitt, Pitt, à M. Dond, de Douai, 3 a. 1/2 ; Pitt, Pitt, à M. Dond, de Douai, 3 a. 1/2 ; 3e prix, Pitt, à M. Dond, de Douai, 3 a. 1/2 ; 4e prix, Dora, à M. Dupriez, de Douai, 3 a. 1/2.

Fox, à M. Bordeuse, a gagné le défi de la cité contre Garçon, à M. Dond, de Douai, revanche prochainement. A ce concours 100 rats ont été détruits.

CONCOURS DE COQS

Denain. — Le 9 janvier, 1907, à 3 heures sour, union de l'Ermage, halle par lots à la place de la Liberté, grand concours de coqs, 1.740 fr. de prix ; droit 4.20 fr. adhérent pour la société ; 7 serait attribués et répartis comme suit :

1er prix, 400 fr., 2e (filles) blanc 300, 3e de 120, 4e 120, 5e 120, 6e 80, 7e 60, 8e 60, 9e 60, 10e 60 fr.

Le concours se jouera plumes pour plumes, mêlée pourvoyant à le première et à le seconde concours étant donné donc une cette ouverte chaque, sans lieu par n'importe quel temps.

Sporting-Club de Somain

Le Sporting-Club de Somain fera disputer le 16 courant le Challenge des Indépendants par M. Jules Dufoel, président d'honneur, M. Dupuis, président du Sporting-Club de Douai, Vélocipédiste et Cambrai.

Les engagements, à franco sont reçus, dans le Sporting-Club de Somain, 3, place du chem. rue du Mont, à Somain (Nord). Le trophée devient la prop